

4. Les organigrammes ci-joints exposent dans ses grandes lignes la nouvelle structure du Ministère. Les tâches qui sont listées à titre illustratif sous chaque direction ne sont pas définitives. D'ici à septembre, des consultations auront lieu avec les SMA sur l'organisation de chaque secteur et la répartition des responsabilités entre les différentes directions.

5. Ministres et sous-ministres. Au niveau des ministres et des sous-ministres, la structure mise en place en 1982 restera virtuellement inchangée. Certaines unités continueront de relever exclusivement du sous-ministre (Commerce international) et coordonnateur des Relations économiques internationales et du sous-ministre (Affaires politiques); ces derniers seront également responsables des politiques et activités des secteurs géographiques dans leurs domaines respectifs. Ils continueront de traiter directement avec le secrétaire d'État aux Affaires extérieures et ses deux collègues du portefeuille. Par ailleurs, ils conserveront leurs fonctions administratives, qu'ils exercent en collaboration avec le sous-secrétaire, remplaçant ce dernier au besoin et représentant le Ministère au sein du gouvernement et à l'extérieur, tant au Canada qu'à l'étranger.

6. Sous-ministres adjoints des secteurs géographiques. Les sous-ministres adjoints des cinq secteurs géographiques seront chargés de l'administration et de la coordination de toutes les relations du Canada avec leurs régions respectives (Afrique et Moyen-Orient, Asie et Pacifique, États-Unis, Europe, Amérique latine et Caraïbes). Ils conseilleront le SM (Commerce international) en matière de commerce et d'économie, et le SM (Affaires politiques) sur toutes les autres questions, en ce qui a trait aux politiques et programmes du Canada dans leur région. Ils seront également responsables de la gestion de leurs missions et de leur secteur.

7. Dans l'exercice de leurs responsabilités, les SMA veilleront à ce que les unités de leurs secteurs consultent les unités des secteurs fonctionnels - Expansion du commerce/Services des délégués commerciaux, Politique économique et commerciale, Affaires politiques et sécurité internationale, Affaires sociales et programmes - sur les questions relevant de leur compétence et de leur autorité et coordonnent leurs activités avec celles-ci. Ils feront également appel, le cas échéant, aux services des secteurs du Personnel et de l'Administration, du Bureau du conseiller